

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE REBENACQ****Séance du 28 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 octobre à 20h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SANZ Alain, Maire.

Date de la convocation : 22/10/2025

Présents : Mmes BAILLEUL, CHAUSSADE, POUYOUNE-HORGUE et TOULOU

Mrs BARRAQUE, CACHELOU, DUPONT et SANZ

Absents : Mrs ARAUJO, CATALAA, GRAGNON, LEVEL, Mme SEGUIN,

Excusées : Mme RULLIER

Secrétaire : Mr BARRAQUE

DÉLIBÉRATION N° 37 :**Tarifs garderie**

Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 8 Votants : 8

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de la garderie à compter du 1^{er} janvier 2026.

Actuellement, le tarif appliqué est de 0,55 € de la 1^{ère} à la 35^{ème} demi-heure et de 0,50 € à partir de la 36^{ème}

Il propose d'appliquer les tarifs suivants :
0,55 € la demi-heure, sans dégressivité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTE à l'unanimité la proposition :

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Le Maire,

